AR-Préfecture
095-219503943-20240610-4-CC
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 10-06-2024
Publication le : 10-06-2024

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département du Val d'Oise

Commune de Méry-sur-Oise

DECISION DU MAIRE N° 2024/101

(prise en vertu de la délégation du Conseil municipal)

Objet : Contrat de mission de maitrise d'œuvre pour l'accompagnement dans la définition des objectifs urbains, architecturaux, paysagers et techniques du projet d'aménagement des espaces publics du secteur Courtil Bajou

Le Maire de la Ville de Méry-sur-Oise,

VU, le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L. 2122-22 alinéa 4ème,

VU, le Code de la commande public, notamment l'article L. 2122-8,

VU, la délibération n°2020/049 du Conseil municipal du 11 juin 2020 portant délégation de pouvoirs,

CONSIDERANT, la nécessité de recourir à un prestataire pour une mission de maitrise d'œuvre dans le cadre d'un aménagement sur le secteur Courtil Bajou,

CONSIDERANT, les conditions proposées par le groupement de Maitrise d'œuvre ATELIER RIVAGE (mandataire) ET INGETEC, représentée par Monsieur MILCEY Grégoire-Moulin, dont le siège social est situé 170 rue Saint Maur, 75011 Paris,

DECIDE

Article 1 : La passation d'un contrat pour une mission de maitrise d'œuvre dans le cadre d'un aménagement sur le secteur Courtil Bajou de la ville de Mery sur Oise, avec le groupement de Maitrise d'œuvre ATELIER RIVAGE ET INGETEC, représentée par le mandataire Monsieur MILCEY Grégoire-Moulin, dont le siège social est situé 170 rue Saint Maur, 75011 Paris,

Article 2 : Le montant du contrat s'élève à **58 195,00 € H.T soit 69 834,00 € T.T.C.**

Article 3 : L'avenant de prestation prend effet à compter de la date de réception du contrat signé et la durée de validité de la présente offre est de 120 jours.

Article 4 : De voter les crédits suffisant inscrits sur le budget 2024.

AR-Préfecture
095-219503943-20240610-4-CC
Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 10-06-2024
Publication le : 10-06-2024

Article 5 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val d'Oise
- Monsieur le Trésorier de l'Isle-Adam
- La Société ATELIER RIVAGES
- La Société INGETEC

Article 6 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Méry-sur-Oise, le 10 juin 2024

Le Maire,

MAIRIE DE MERY-sur-OISE (VAL D'OISE)

Pierre-Edouard EON
Vice-président du Conseil
départemental du Val d'Oise

Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 10-06-2024
Publication le : 10-06-2024
AR-Préfecture
095-219503943-20240610-4-CC

Méry sur Oise

VILLE DE MÉRY SUR OISE

SECTEUR COURTIL BAJOU

PROPOSITION DE MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

INDICE B - LE 6 OCTOBRE 2023

ATELIER RIVAGES
ARCHITECTURE
URBANISME

INGETEC

Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 10-06-2024
Publication le : 10-06-2024
AR-Préfecture
095-219503943-20240610-4-CC

1. Contexte de la mission

Dans le cadre de la requalification de l'entrée urbaine de la Ville depuis l'Oise, la Ville de Méry sur Oise porte aujourd'hui l'ambition d'améliorer le fonctionnement du secteur Courtil Bajou et d'en assurer le désenclavement.

Il s'agit d'assurer la création d'environ 50 logements, réalisés à terme sur une friche dans le cadre d'un Partenariat de Projet Urbain (PUP) engagé avec la société Arcade, ainsi que l'aménagement d'une voie nouvelle en prolongement du Courtil Bajou, avec rebouclage sur l'avenue Marcel Perrin en limite de la caserne de Gendarmerie et des installations de la Sécurité Civile existantes, sur des terrains issus d'une redivision foncière des emprises de cette dernière.

La voie nouvelle a pour finalité de desservir les nouveaux logements, désenclaver le Courtil Bajou et vise à assurer l'amélioration de la desserte du collège Jacques-Yves Cousteau mitoyen par les cars scolaires.

2. Equipe de maîtrise d'œuvre

Afin d'accompagner la Ville dans ce projet, nous nous sommes constitués en groupement :

- Atelier Rivages, architecte urbaniste

  170 rue Saint Maur 75011 Paris - atelier@atelier-rivages.fr - 06 11 81 97 56

- Ingétec, BET VRD, Mobilités, Environnement

  60, rue Damesne 75013 Paris - ingetc@ingetec.fr - 02 35 07 94 20

3. Consistance de la mission

Nous proposons ici une mission de maîtrise d'œuvre afin d'accompagner la Ville de Méry sur Oise dans la définition des objectifs urbains, architecturaux, paysagers et techniques du projet d'aménagement des espaces public du secteur Courtil Bajou, à savoir :

- Définir les principes d'aménagement urbains, architecturaux et paysagers de la voie nouvelle (partage des espaces, circulation et stationnements, matériaux de voirie, mobiliers urbains, plantations, etc.),
- Définir les contraintes et enjeux techniques portés par le projet d'aménagement de la voie nouvelle et de la desserte des futurs logements en réseaux (nivellement, terrassement, amenée, renforcement et mise en conformité de tous les réseaux dans la zone d'étude, etc.)
- Accompagner la Ville dans l'analyse et la définition des contraintes réglementaires pesant sur le projet,
- Assurer la coordination urbaine, architecturale et technique des voiries projetées avec les édifices programmés,
- Assurer la concertation avec tous les acteurs du projet (Architecte des Bâtiments de France, Sécurité Civile, Gendarmerie, Départements, SAVIOS, tous concessionnaires, etc.),
- Définir le programme de travaux nécessaire à sa réalisation,
- Estimer le calendrier de réalisation ainsi que le coût de travaux nécessaires à sa réalisation,
- Élaborer le dossier de Permis d'Aménager.

4. Déroulement de la mission

a. Mission de base

La mission de base proposée ici doit commencer par une étude pédologique du site, le périmètre de projet étant aujourd'hui entièrement inscrit au sein d'une zone d'alerte avec forte prédisposition à la présence de zone humide. Rappelons que la présence éventuelle d'une zone humide pourrait avoir un impact très important sur le projet.

Le déroulement de la mission de base consistera ensuite en une seconde phase pré-opérationnelle de diagnostic et en une troisième phase d'étude de niveau Avant-Projet (AVP) et d'élaboration du dossier de Permis d'Aménager (PA).

Nous rappelons que la mission de base d'élaboration du PA prévue ici ne concerne que l'établissement des pièces du dossier de base au sens du CERFA 13409 et n'inclut donc pas l'élaboration de tout dossier réglementaire complémentaire (DLE, Dossier de Site classé, dossier de défrichement, etc.) dont la production pourrait apparaître au cours de l'avancement des études.

b. Option

Nous proposons aussi, en option, une mission complémentaires dont le besoin pourrait apparaître au fil de l'étude, notamment durant le diagnostic. Il s'agit d'une étude de mobilité, que le Département pourrait exiger pour vérifier l'impact de l'insertion de la voie nouvelle sur l'avenue Marcel Perrin.

Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 10-06-2024
Publication le : 10-06-2024
AR-Préfecture
095-219503943-20240610-4-CC

MISSION	ATELIER RIVAGES ARCHITECTE/URBANISTE - MANDATAIRE							INGETEC / BUREAU D'ETUDE - COTRAITANT							GROUPEMENT
	REUNION		CHEF DE PROJET		DESSINATEUR / PROJETEUR		MONTANT €HT	REUNION		CHEF DE PROJET		DESSINATEUR / PROJETEUR		MONTANT €HT	MONTANT €HT
	150,00 €	€ HT/h	100,00 €	€ HT/h	80,00 €	€ HT/h		150,00 €	€ HT/h	100,00 €	€ HT/h	80,00 €	€ HT/h		
	Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant		Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant		
MISSION DE BASE															
1. ETUDE PEDOLOGIQUE															
Etude pédologique pour la délimitation et caractérisation des zones humides								1,50	225,00 €	55,00	5 500,00 €			5 725,00 €	5 725,00 €
SOUS-TOTAL PEDO								1,50	225,00 €	55,00	5 500,00			**5 725,00 €**	**5 725,00 €**
MONTANT TOTAL HT														**5 725,00 €**	**5 725,00 €**
TVA 20%														***1 145,00 €***	**1 145,00 €**
MONTANT TOTAL TTC														**6 870,00 €**	**6 870,00 €**
2. ETUDE PRE-OPERATIONNELLE (EP) - DIAGNOSTIC															
Réunion de démarrage (x1)															
Reconnaissance du terrain, arpentage et relevé photographique, état des lieux, recueil des données, analyse des études réalisées.			7,00	700,00 €			700,00 €			7,00	700,00 €			700,00 €	1 400,00 €
Elaboration du plan de récolement synthétique et d'insertion du périmètre de projet dans son environnement. Livrables : 1 plan cadastrale, 1 plan parcellaire, un plan d'insertion du périmètre d'aménagement sur photo aérienne, 1 plan de l'état actuel (plan topographique ressaisi), au 1/400ème ou a toute autre échelle adaptée.			2,00	200,00 €	7,00	560,00 €	760,00 €								760,00 €
Elaboration du plan de synthèses des réseaux existants, sur la base des retour de DT. Livrable : 1 plan de synthèse des réseaux au 1/200ème										7,00	700,00 €	14,00	1 120,00 €	1 820,00 €	1 820,00 €
Analyse du futur projet, de son impact sur son environnement, des interfaces et des points de coordination (projets d'édifices, de voiries, réseaux, circulation, nivellement, etc.). Livrables : 1 réunion de coordination avec le promoteur et ses maîtres d'oeuvres. Analyse des besoins et des interfaces d'approvisionnement en réseaux concessionnaires	1,50	225,00 €	2,00	200,00 €			425,00 €	1,50	225,00 €	14,00	1 400,00 €			1 625,00 €	2 050,00 €
Analyse des réglementations : urbanisme, foncier, environnement, pollutions, gestion de l'assainissement EU et EP, gestion des eaux pluviales, aménagement de voirie, circulation et déplacements, accessibilité PMR, sécurité incendie, collecte des OM, etc. Livrables : 1 liste hiérarchisée et 1 cahier des charges des études complémentaires à réaliser			7,00	700,00 €			700,00 €			16,00	1 600,00 €			1 600,00 €	2 300,00 €
Elaboration de la note de synthèse pré-opérationnelle (définition des données d'entrée synthétiques, des éléments du programme d'intervention, de l'environnement réglementaire, définition des contraintes et enjeux du projet d'aménagement, des questions critiques, etc.). Livrable : 1 note écrite de synthèse et d'orientation au format A4			4,00	400,00 €			400,00 €			7,00	700,00 €			700,00 €	1 100,00 €
Réunion de présentation du diagnostic (x1)	1,50	225,00 €					225,00 €	1,50	225,00 €					225,00 €	450,00 €
SOUS-TOTAL EP / DIA	3,00	450,00 €	22,00	2 200,00 €	7,00	560,00 €	**3 210,00 €**	3,00	450,00 €	51,00	5 100,00 €	14,00	1 120,00 €	**6 670,00 €**	**9 880,00 €**

Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 10-06-2024
Publication le : 10-06-2024
AR-Préfecture
095-219503943-20240610-4-CC

3. ETUDES D'AVANT-PROJET (AVP) ET ELABORATION DU DOSSIER DE PERMIS D'AMENAGER																
Réunion préparatoire	1,50	225,00 €					225,00 €	1,50	225,00 €					225,00 €	450,00 €
Plan de composition générale du projet, définissant le principe de partage des espaces, la coordination avec l'existant et les édifices projetés, le traitements des surfaces, les calepinages, les principes d'aménagement paysager, de plan de feux et d'implantation des mobiliers urbains, les interfaces avec le projet de réseaux. Livrables : 1 plan, coté et légendé, de composition générale du projet au 1/400ème ou à toute échelle mieux adaptée, réductions au format A3 à des échelles adaptées.			7,00	700,00 €	21,00	1 680,00 €	2 380,00 €			4,00	400,00 €	7,00	560,00 €	960,00 €	3 340,00 €
Plans des principes de circulation, épures de vérification des giratoins, schémas de principe d'insertion de la voie nouvelle sur l'avenue Marcel Perrin. Livrables : 1 carnet de giratoins			3,00	300,00 €	4,00	320,00 €	620,00 €			7,00	700,00 €	14,00	1 120,00 €	1 820,00 €	2 440,00 €
Plans des synthèse des réseaux (réseaux d'assainissement, réseaux divers). Livrables : 1 plan au 1/200e			3,00	300,00 €			300,00 €			7,00	700,00 €	14,00	1 120,00 €	1 820,00 €	2 120,00 €
Plan de gestion des eaux pluviales (dimensionnement, traitement paysager, ouvrages annexes, coupes de principe), comprises deux réunions de concertation avec le gestionnaire. Livrable : 1 note hydraulique A4			3,00	300,00 €			300,00 €			21,00	2 100,00 €	21,00	1 680,00 €	3 780,00 €	4 080,00 €
Plan de nivellement général des espaces publics, d'insertion dans le terrain naturel, de raccordement aux voiries existantes et des interfaces avec les édifices existants et projetés, compris les échanges avec les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvres du projet d'édifice. Livrable : 1 plan de nivellement général du projet dans son environnement et des interfaces avec les édifices existants et projetés (seuils) au 1/200ème.			7,00	700,00 €	14,00	1 120,00 €	1 820,00 €			4,00	400,00 €	7,00	560,00 €	960,00 €	2 780,00 €
Profils en travers principaux sur les voiries et de partage des espaces. Livrable : 1 carnet A3 des profils en travers cotés et légendés sur les voiries au 1/50ème.			4,00	400,00 €	14,00	1 120,00 €	1 520,00 €								1 520,00 €
Plans en coupe sur le terrain, avec insertion des édifices existants et projetés et profils des réseaux existants et projetés. Livrables : Plans cotés et légendés généraux et détail en coupe sur le terrain au 1/200ème ou à toute autre échelle plus adaptée.			3,00	300,00 €	7,00	560,00 €	860,00 €			4,00	400,00 €	7,00	560,00 €	960,00 €	1 820,00 €
Concertation avec les services instructeurs de l'Etat, comprises deux réunions ainsi que l'élaboration de livrables intermédiaires de présentation (plans, coupes, croquis,etc.). Livrables : tout document nécessaire de présentation du projet en son état d'avancement.	2,00	300,00 €	1,00	100,00 €	4,00	320,00 €	720,00 €	2,00	300,00 €					300,00 €	1 020,00 €
Visuels d'insertion du projet. Livrable : 1 carnet A3 de deux visuels photoréalistes du projet (avec présentation avant/après pour chacun).			7,00	700,00 €	12,00	960,00 €	1 660,00 €								1 660,00 €
Métré sommaire par partie principale d'ouvrages. Livrables : 1 tableau des surfaces par type d'ouvrage			2,00	200,00 €	4,00	320,00 €	520,00 €			4,00	400,00 €	14,00	1 120,00 €	1 520,00 €	2 040,00 €
Estimation des travaux projetés (suivant les phases, les tranches, par types d'ouvrages et par lots). Livrables : 1 tableau estimatif										14,00	1 400,00 €			1 400,00 €	1 400,00 €
Calendrier prévisionnel de réalisation. Livrables : 1 calendrier de réalisation			3,00	300,00 €			300,00 €			7,00	700,00 €			700,00 €	1 000,00 €
Elaboration de la notice de présentation générale et de synthèse du projet d'aménagement (travaux préparatoires, terrassements, structures, réseaux divers, assainissement et gestion des eaux pluviales, espaces publics et voiries, plantations, matériaux, calepinages, éclairage, mobiliers urbains, etc.). Livrable : un cahier A4 de notice explicative et descriptive générales du projet, comprise toute illustration nécessaire (extraits des documents généraux à des échelles adaptées, images de référence des matériaux, matériels, mobiliers et plantations proposés, schémas, croquis, etc.).			14,00	1 400,00 €	14,00	1 120,00 €	2 520,00 €			7,00	700,00 €			700,00 €	3 220,00 €
Réalisation du permis d'aménager. Livrables : Le dossier complet des pièces du PA suivant le CERFA 13409, non comprise toute étude complémentaire éventuelle (DLE, etude de défrichement, dossier de site classé, etc.). Remise du dossier signé en un exemplaire numérique ainsi qu'en 11 exemplaires papier.	1,50	225,00 €	21,00	2 100,00 €	21,00	1 680,00 €	4 005,00 €	1,50	225,00 €	21,00	2 100,00 €	21,00	1 680,00 €	4 005,00 €	8 010,00 €
Réunion de présentation (2 réunions).	3,00	450,00 €					450,00 €	3,00	450,00 €					450,00 €	900,00 €
SOUS-TOTAL AVP / PA	8,00	1 200,00 €	78,00	7 800,00 €	115,00	9 200,00 €	**18 200,00 €**	8,00	1 200,00 €	100,00	10 000,00 €	105,00	8 400,00 €	**19 600,00 €**	**37 800,00 €**

Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 10-06-2024
Publication le : 10-06-2024
AR-Préfecture
095-219503943-20240610-4-CC

RECAPITULATIF MISSION DE BASE															
1. ETUDE PEDOLOGIQUE														5 725,00 €	5 725,00 €
2. ETUDE PRE-OPERATIONNELLE (EP), DIAGNOSTIC							3 210,00 €							6 670,00 €	9 880,00 €
3. ETUDES D'AVANT-PROJET (AVP) ET DOSSIER DE PERMIS D'AMENAGER							18 200,00 €							19 600,00 €	37 800,00 €
MONTANT TOTAL HT							21 410,00 €							31 995,00 €	53 405,00 €
TVA 20%							*4 282,00 €*							*6 399,00 €*	10 681,00 €
MONTANT TOTAL TTC							25 692,00 €							38 394,00 €	64 086,00 €

OPTION : ETUDE DE MOBILITE															
Etude de mobilité pour l'Insertion de la voie nouvelle sur l'avenue Marcel Perrin. Sur la base des comptages et des études existantes disponibles. Concertation avec les services du département.	1,50	225,00 €	7,00	700,00 €	7,00	560,00 €	1 485,00 €	1,50	225,00 €	14,00	1 400,00 €	21,00	1 680,00 €	3 305,00 €	4 790,00 €
SOUS-TOTAL OPTION 1	1,50	225,00 €	7,00	700,00	7,00	560,00	1 485,00 €	1,50	225,00 €	14,00	1 400,00	21,00	1 680,00	3 305,00 €	4 790,00 €
MONTANT TOTAL HT							1 485,00 €							3 305,00 €	4 790,00 €
TVA 20%							*297,00 €*							*661,00 €*	958,00 €
MONTANT TOTAL TTC							1 782,00 €							3 966,00 €	5 748,00 €

RECAPITULATIF : MISSION DE BASE + OPTION		
A. MISSION DE BASE	21 410,00 €	31 995,00 €	53 405,00 €
B. OPTION	1 485,00 €	3 305,00 €	4 790,00 €
MONTANT TOTAL HT	22 895,00 €	35 300,00 €	58 195,00 €
TVA 20%	*4 579,00 €*	*7 060,00 €*	11 639,00 €
MONTANT TOTAL TTC	27 474,00 €	42 360,00 €	69 834,00 €

Cette offre est valable 90 jours

A Paris, le 06/10/2023

Pour le groupement, le mandataire Atelier Rivages SAS
Grégoire-Moulin MULCEY, Président

ATELIER RIVAGES
SAS D'ARCHITECTURE AU CAPITAL DE 40.000€
170 RUE SAINT MAUR 75011 PARIS - 01.43.55.93.63
820 862 720 RCS PARIS - SIREN 820 862 720 00019
APE 7111Z - ORDRE DES ARCHITECTES 518142
TVA INTRACOMMUNAUTAIRE FR 90 820 862 720

Le Maire,

Pierre-Edouard EON
Vice-président du conseil départemental
du Val d'Oise

AR-Préfecture

095-219503943-20240610-4-CC

Acte certifié éxécutoire

Réception par le Préfet : 10-06-2024

Publication le : 10-06-2024